



DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
MAIRIE de DINGSHEIM
- 67370 -

Procès-verbal du 07 novembre 2022 à 19h30

Ordre du jour et liste des délibérations adoptées :

Point à l'ordre du jour	Délibération N°	Matière de l'acte	Titre	Vote
Point N°	NEANT		NEANT	Votants : 15 POUR : 15 , ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0
Point N°	NEANT		NEANT	Votants : 15 POUR : 15 , ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0
Point N°				Votants : 15 POUR : 15 , ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0
Point N°				Votants : 15 POUR : 15 , ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0
Point N°				Votants : 15 POUR : 15 , ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0
Point N°				Votants : 15 POUR : 15 , ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0

Procès-verbal du 07 novembre 2022 à 19h30

Sous la présidence du Maire, Gaston Burger

Secrétaire de séance : Brice Schobel, conseiller municipal délégué et Virginie ADLOFF, attachée territoriale

Membres présents : 13

Gaston Burger, Joseph Arenas, Andrée Briffoteau, Marcel Fritsch, Christian Biller, Brice Schobel, Benoît Haettinger, Geoffrey Diebold, Fabrice Lutz, Gisèle Berbach, Laetitia Johner, Dominique Reinbolt et Geneviève Botzong.

Absents avec procuration : 2

Audrey Bauer à Gaston Burger, Fabienne Breyel à Andrée Briffoteau

Absents : 0

Nombre de votants : 15

En introduction, le maire remercie Christian Biller de Dingsheim et Julie Flick de Griesheim pour l'idée de la réalisation d'une soirée pour Halloween dans les deux communes. Il salue l'engagement et la présence du conseil municipal de Dingsheim à cette manifestation.

1. Adoption du compte-rendu de la séance du 3 octobre 2022

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Votants : 15

POUR : 15, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0

2. Taxe d'aménagement

Le maire explique la modification de l'article 109 de la loi de finances 2022 qui rend obligatoire le partage de la taxe d'aménagement et le reversement de tout ou partie vers la communauté de communes. Une délibération est à prendre avant le 31/12/22 à la majorité simple. Le reversement est applicable aux recettes de taxe d'aménagement à compter de 2022.

La communauté de communes propose à l'ensemble des communes du Kochersberg-Ackerland de prendre, lors de leur séance du mois de décembre, une délibération fixant à 10% le montant du reversement annuel.

Le maire prend avis auprès des conseillers municipaux pour présenter la position de la commune lors de la prochaine réunion du conseil communautaire. Le conseil municipal est favorable à ce taux de 10%.

3. Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le maire informe le conseil que la commune doit préparer un plan communal de sauvegarde destiné à prévoir un plan d'action sur les risques majeurs dans la commune : identification des risques, identification des mesures, mise en place d'une réserve communale.

Ce document pourra être fait en interne. Dès que le document sera prêt il sera remis aux conseillers.

4. Plan d'actions en cas d'alerte Ecowatt

Le maire informe le conseil municipal des mesures prises concernant l'éclairage public pendant cet hiver et de la mise en ligne, via Citykomi, de l'alerte Ecowatt.

La plupart des luminaires de la commune sont équipés de LED basse consommation avec gestion de l'intensité lumineuse.

En effet, l'intensité lumineuse est baissée pendant la nuit, progressivement de 20 h à 7h pour n'avoir que 30% de luminosité entre 23h et 5 h du matin. Le choix est donc fait de ne pas couper complètement l'éclairage pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

De plus, le conseil municipal décide, lorsqu'une alerte Ecowatt sera déclenchée (orange ou rouge), l'éclairage public sera éteint complètement pendant la période de pointe de consommation (entre 18 h et 20 h).

Une information en ce sens sera diffusée par courrier à l'ensemble du village.

5. Compte rendu du SIVOM et de la communauté de communes

Sivom :

Informations développées au prochain comité directeur du 14/11/2022 :

- RH : La secrétaire du Sivom partira en congés de maternité vers la fin novembre, sa remplaçante (Ani) a été recrutée pour la remplacer du 03 octobre 2022 au 30 juin 2023.
- Une commission se réunira bientôt pour voir comment réorganiser les équipes VEV et NEB, et dans cette optique optimiser la gestion du centre culturel.
- La commission fleurissement travaille actuellement sur l'existant afin d'homogénéiser les pratiques de fleurissement dans les 3 villages
- Mise en œuvre de régulation du centre culturel au niveau du chauffage (groupe Eiffage)
- Pré étude sur le stade de football pour voir le coût d'un nouveau stade à partir de 2023 par une société extérieure (Berest, Realsport, TTK)
- Grille de location pour les associations du centre culturel
- La réflexion concernant l'agrandissement du CLSH se poursuit à la communauté de communes. Une augmentation de 40 places est envisagée (passage de 80 à 120 places). Les travaux devraient démarrer au 4ème trimestre 2023 et se termineraient au 1er trimestre 2025.

Communauté de communes :

- Restitution par rapport à la taxe d'aménagement
- Echange entre les communes sur la gestion de l'éclairage public

6. Compte rendu des commissions :

a. Communication

Christian Biller remercie l'ensemble du conseil municipal pour leur engagement lors de l'animation Halloween le 31 octobre 2022

Il y a eu 78 inscriptions pour 162 enfants et plus de 60 citrouilles

Le budget consacré à cette manifestation est d'environ 1560€ d'achat (déco et nourriture). Plusieurs lots reçus gracieusement par Haribo (bonbonnière 2kg de bonbons), le vaisseau (entrée 2 places), Pathé Brumath (entrée 2 places) ont permis de récompenser les 3 premiers lots pour le concours des citrouilles.

L'équipe communication propose de réfléchir à d'autres animations pour l'année prochaine comme : jeu de piste à Pâques, escape-Game début de l'été, cinéma plein air.

Etude d'un restaurant associatif (ouvert 1x par mois).

b. Cadre de vie, solidarité

- Illumination de Noël : uniquement que des sujets à leds mis en place par le Sivom d'ici le 25 novembre. Les décorations en bois seront mises en place le 14/15 novembre.
- 11 novembre : 10h office religieux, à 10h45 cérémonie. Préparation à 9h30 de la salle
- 27 novembre : marché de Noël au centre culturel
- 6 décembre : St Nicolas rdv à 14h au centre culturel pour préparer les boissons, à 15h école maternelle et 16h école élémentaire.
- 9 décembre à partir de 18h à participer à la mise en place du repas des aînés et le samedi 10 décembre à 11h. Personnes ayant plus de 72 ans (née avant le 31/12/1950), soit 218 personnes avec conjoints.

c. Urbanisme et économie

Réunion de la commission urbanisme prévue d'ici fin novembre

d. **Voirie**

- Remerciement à Marcel Fritsch pour le suivi des travaux rue de Berlin et de Brasilia et des plateaux surélevés ainsi que les riverains pour leur compréhension durant la phase travaux.
- Une rencontre avec les riverains rue du Charron/rue de Mittelhausbergen sera organisée normalement d'ici la fin de l'année, afin de leur exposer le projet de réalisation d'une écluse routière expérimentale pour permettre une sécurisation du carrefour.
- Mise en place d'une barrière à l'entrée du chemin de la Klamm et d'un panneau voie sans issue du côté de la rue de Stutzheim.
- A l'étude, changer les sens de circulation dans la rue du Stade.

e. **Citoyenneté, jeunesse et environnement**

Les travaux avancent et les cheminements terres/pierres avec engazonnement seront encore réalisés avant la fin de l'année.

Une demande de devis est en cours pour la création d'un puit à l'entrée du parc.

7. Divers

a. Demande d'occupation du domaine public impasse du Houblon :

Mme Sandrine Burger sollicite la commune pour la mise à disposition à titre gratuit d'une petite parcelle située impasse du Houblon pour mettre en place des casiers de vente pour permettre la vente de légumes frais bio qu'elle cultive sur Dingsheim. En contrepartie, elle s'engage à entretenir la parcelle avec création d'une place de parking à sa charge. Une convention de mise à disposition sera établie.

b. Une consultation sur le choix d'un maître d'œuvre pour la construction de la piste cyclable va être lancée.

c. Agenda

📅 Prochain conseil municipal fixé le 12/12/2022

Séance close à 21h40.

Ont signé le présent procès-verbal :

Le président de séance : Gaston BURGER <i>Maire</i>	Le secrétaire de séance : Brice Schobel <i>Conseiller municipal délégué</i>